



87310 SAINT-AUVENT

Tél. : 05.55.00.00.82

Fax : 05.55.48.13.39

[mairie.de.saint-auvent@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.saint-auvent@wanadoo.fr)

# MARCHE DE TRAVAUX

**Objet : Travaux d'entretien de voirie**

## ***REGLEMENT DE LA CONSULTATION***

**Date limite de remise des offres : 10 septembre 2018 à  
12h00**

# TRAVAUX ENTRETIEN DE VOIRIE

## **Article 1 : Identification de l'acheteur**

MAIRIE de SAINT AUVENT, Monsieur le Maire  
2 place de l'Eglise 87310 SAINT AUVENT  
Tél : 05.55.00.00.82 / Fax 05.55.48.13.39 / email : mairie.de.saint-auvent@wanadoo.fr

L'acheteur agit en tant que pouvoir adjudicateur.

**Les classifications principales conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) :** Travaux de revêtement divers. (452332001)

**Financement de l'opération :** budget principal de fonctionnement de l'exercice en cours (article 615231), ressources propres et concours financier du Conseil départemental de la Haute Vienne.

## **Article 2 : Objet de la consultation**

La consultation concerne la réalisation de travaux d'entretien de voirie : Enduits bicouche, curage, dérasement d'accotements, décapage d'axe central.

Les travaux sont à exécuter sur les voies communales de Saint-Auvent

## **Article 3 : Conditions de la consultation**

La présente consultation se fait selon la procédure adaptée de l'article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, et de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La présente consultation est une consultation initiale.

Le marché n'est pas alloti.

L'attributaire pourra être un prestataire unique ou un groupement solidaire.

Le délai de réalisation fixé dans l'acte d'engagement ne peut être modifié, à savoir travaux terminés pour le 30 novembre 2018.

Le délai de validité des offres est de 90 jours à partir de la date de remise des offres.

## **Article 4 : Présentation des offres**

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents techniques de présentation associés. Les offres seront établies en euros.

Le signataire doit être habilité à engager le candidat.

Un dossier de consultation peut être remis en un exemplaire au candidat qui en fera la demande auprès de la Mairie de Saint-auvent, il est disponible au format dématérialisé sur le site saint-auvent.fr – marchés publics ou sur le site Achatspublics.fr

Le Dossier de consultation des Entreprises (DCE) comprend :

- le règlement de la consultation,
- l'acte d'engagement,
- le cahier des clauses particulières

- le détail quantitatif et estimatif,
- le bordereau des prix.
- Les différents plans

Le dossier à remettre par les candidats comprendra les pièces suivantes :

Pièces Administratives :

- ❖ DC1 /DC2,
- ❖ Attestations sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun cas d'interdiction de soumissionner (art 45 à48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015),
- ❖ Attestation d'assurance,
- ❖ Documents permettant de vérifier la capacité professionnelle, technique, économique et financière du candidat

Pièces constitutives du marché :

- ❖ Un acte d'engagement et ses éventuelles annexes, complété, daté et signé par le candidat.
- ❖ Détail estimatif : cadre ci-joint à compléter sans modification
- ❖ Le bordereau des prix unitaires à compléter
- ❖ Mémoire explicatif du candidat

**Article 5 : Jugement des offres et négociation**

Les critères d'attribution du marché sont les suivants :

- ✓ valeur technique des prestations, et qualifications de l'entreprise aux vues du mémoire explicatif : 30%
- ✓ prix des prestations : 70%

Après examen des offres, l'acheteur pourra engager des négociations avec le ou les candidats ayant présenté les offres les plus intéressantes, ou attribuer le marché sur la base des offres initiales.

**Article 6 : Condition de remise des offres**

- *Offre remise contre récépissé à la Mairie de Saint-Auvent, 2 place de l'église 87310 SAINT AUVENT :*

Une seule enveloppe contenant les pièces demandées dans le présent document avec les inscriptions ci-dessous :

*Dénomination du candidat ou mandataire :*  
**Travaux d'entretien de voirie 2018.**  
**NE PAS OUVRIR**

- *Offre envoyée par pli recommandé avec avis de réception à la Mairie de Saint-Auvent, 2 place de l'église 87310 SAINT AUVENT :*

Le pli devra parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres et comportera une sous enveloppe définie dans les conditions ci-dessus (offre remise contre récépissé)

**La date limite de remise des offres est fixée au 10 septembre 2018 à 12H**

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas acceptés.

### **Article 7 : Délais et voies de recours**

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal administratif  
1 Cours Vergniaud  
87000 Limoges.

Voies et délais des recours dont dispose le candidat :

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.
- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Renseignements complémentaires : Mairie de Saint-Auvent